

Règlement Général sur la Protection des Données

Claire DERENDINGER
Présidente de la Commission Juridique du Codep 67

Réunion des présidents
1^{er} Mars 2025

Dans quel but ?

- - protéger la vie privée
- - éviter la diffusion de données sensibles (adresse mail, numéro de portable)

Que faire pour être en règle ?

- Désigner un DPO (délégué à la protection des données) = responsable des données personnelles recueillies (même si pas obligatoire) qui se chargera de :
 - les collecter,
 - veiller à leur non-diffusion
 - recueillir le consentement écrit des adhérents
 - veiller au respect de ces contraintes
- Par exemple : secrétaire ou personne qui recueille les nouvelles inscriptions

Registre des activités de traitement

Consiste en une vue d'ensemble de la façon dont le club traite les données, avec pour chaque fichier :

- le circuit de la collecte de données
- l'utilisation des données
- leur diffusion éventuelle (liste des personnes qui y ont accès)
- La durée de leur conservation
- Les mesures de sécurité pour les protéger.

Recommandations

- Ne collecter que les données indispensables
- Ne les partager qu'avec un petit nombre de personnes
- Obtenir le consentement écrit de la personne concernée par la collecte de ces données (et le conserver) :
 - anciens et nouveaux membres du club
 - représentant légal pour mineur ou majeur protégé
- Informer cette personne de son droit de s'opposer au traitement de ses données, droit à rectification, à vérification ou à retrait du consentement donné avec suppression de ses données.

Exemple de formulaire d'autorisation

Mention d'information en matière de données à caractère personnel

Les informations recueillies via le présent formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par l'Association.

Les données à caractère personnel collectées ne seront pas transmises aux personnes extérieures à l'Association et ne font l'objet d'aucun transfert vers un État non-membre de l'Espace Économique Européen. Vos données à caractère personnel recueillies dans le cadre de votre adhésion à l'Association pourront être conservées pendant une durée maximale de ... ans à compter de la fin de votre adhésion.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au présent traitement.

En outre, nous vous informons qu'il vous est possible de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant au Président de l'Association à l'adresse électronique@.... ou à l'adresse postale suivante : ... (adresse de l'Association).

De plus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Par la signature du présent document, vous autorisez l'Association à conserver les données personnelles vous concernant, qui ont été collectées de manière loyale et licite, pour une finalité déterminée, dans les conditions précisées ci-dessus.

Conformément aux dispositions légales, l'Association s'engage à notifier à l'autorité de contrôle toute violation de données à caractère personnel vous concernant et à vous en informer.

Fait à ... (lieu) Le ... (date)

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" Signature des parents pour l'adhérent mineur

En cas de piratage

- Informer la CNIL et les titulaires des données piratées, dans les 72 heures suivant le piratage.
- Utiliser le formulaire sur site CNIL

<https://www.cnil.fr/fr/notifier-une-violation-de-donnees-personnelles>